ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique spatiale

Question écrite n° 64211

Texte de la question

M Jacques Rimbault attire l'attention de M le ministre de la recherche et de l'espace sur une eventuelle interruption du programme spatial europeen Hermes. Ce programme, realise grace a la cooperation de plusieurs Etats de la Communaute europeenne, apparaissait jusqu'a present comme un aboutissement de l'une des politiques europeennes les plus brillantes : l'Europe de la recherche et du developpement aeronautique et spatial. Une eventuelle remise en cause de ce programme, en raison de son cout eleve, proposee lors de la presentation, le 8 septembre 1992, du plan a long terme de l'Agence spatiale europeenne par son directeur general, apparaitrait comme une regression des ambitions europeennes. Les reussites de l'avion Airbus ou de la fusee Ariane portaient sur des programmes tres ambitieux et couteux, leur concretisation les ayant transformes en succes technologiques, vitrines de l'Europe de l'avenir. Il s'agit aujourd'hui de donner au programme Hermes les moyens d'une telle reussite, moyens humains et financiers. Il lui demande, en consequence, si l'arret de ce programme est effectivement envisage et, dans l'affirmative, les motivations d'une telle decision et les hypotheses de substitution retenues afin que le programme spatial europeen Hermes ne soit pas definitivement stoppe.

Texte de la réponse

Reponse. - Lors de la conference europeenne de Grenade, les Etats participants ont decide une reorganisation sur trois ans du programme de developpement de l'avion spatial Hermes, avec un budget de 567 millions d'unites de compte, soit pres de quatre milliards de francs. Cette decision a ete motivee par le nouveau contexte international qui ouvre a l'Europe des perspectives de cooperation equilibree, et la necessite de stabiliser le projet Hermes, en assainissant son plan de financement et en definissant des objectifs techniques recentres sur ces nouvelles potentialites. Des etudes vont etre engagees autour de deux concepts complementaires : d'une part, un avion spatial utilise comme transport d'equipage vers les stations spatiales ou comme vehicule de secours ; d'autre part, un vehicule automatique assurant le transfert de fret vers la station spatiale Freedom. Ces choix ont ete effectues pour Hermes dans le cadre d'un environnement budgetaire contraignant, dans un souci de coherence avec les autres programmes spatiaux europeens, notamment Ariane 5. Ils demontrent que l'envoi d'un Europeen dans l'espace demeure une idee forte du plan spatial francais.

Données clés

Auteur : M. Rimbault Jacques
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64211
Rubrique : Espace
Ministère interrogé : recherche et espace
Ministère attributaire : recherche et espace

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE64211

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5182